



COMMUNE
LE VIGNON-EN-QUERCY

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

COMMUNE LE VIGNON-EN-QUERCY

Préalable à l'aliénation de parties de chemins ruraux
Rectificatif

Par arrêté n° 47-2023 du 25 septembre 2023 la Maire du Vignon-en-Quercy a :

- Ordonné l'ouverture de l'enquête publique portant sur :
 - Une partie du chemin rural au lieu-dit Les Bories
 - Une partie du chemin rural à Chapelle
- Désigné M. Jean-Jacques Salinier en qualité de commissaire-enquêteur
- Fixé les dates de l'enquête du 13 octobre 2023 à 9h au 27 octobre 2023 à 17h.

Pendant la durée de l'enquête, le dossier ainsi qu'un registre seront consultables en mairie aux heures d'ouverture habituelles.

Le dossier sera également consultable sur <https://levignonenquercy.fr>

Chacun pourra consigner ses observations :

- En mairie sur le registre
- Par courrier à M. le commissaire enquêteur Mairie 46110 Le Vignon-en-Quercy
- Par courriel à mairie.levignonenquercy@orange.fr
- Lors des permanences du commissaire-enquêteur à la mairie des Quatre-Routes du Lot le 13 octobre 2023 de 9h à 12h et le 27 octobre 2023 de 14h à 17h

A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions seront consultable en Mairie et sur le site internet de la commune.